

Démarche	: Déclaration CENTRE des contrôles techniques V2
Organisme	: Bureau 6D, DIRECTION GENERALE DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES (DGCCRF)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Cette téléprocédure permet aux professionnels de déclarer un centre de contrôle technique.

Les données saisies seront publiées sur le site des données ouvertes du Ministère :
https://data.economie.gouv.fr/explore/dataset/controle_techn/ à l'exception des informations personnelles.

Selon l'article R. 323-13-1 du code de la route, ces informations doivent être disponibles et mises à jour autant que de besoin

ATTENTION : DECLARATION DES PRIX POUR LES CONTROLES TECHNIQUES SUR LES VEHICULES DE CATEGORIE L
Sur ce formulaire, pour préparer une déclaration de prix pour les contrôles techniques sur les véhicules de catégorie L, il faut :

- 1 - Choisir une déclaration de **MODIFICATION** ;
- 2 - Indiquer le(s) numéro(s) d'agrément **DÉJÀ DÉCLARÉ(S)** ;
- 3 - **AJOUTER** votre numéro d'agrément pour les véhicules L ;
- 4 - Modifier les **PRESTATIONS** de contrôle technique en ajoutant celles pour les véhicules de catégorie L.

C'est impératif avant d'enregistrer vos prix sur l'autre formulaire : "Votre catalogue de prix", accessible sur le site <https://prix.conso.gouv.fr/controle-technique/AccessPro>.

TYPE DE DÉCLARATION

Choix du type de déclaration

Si votre centre est nouveau, choisissez "Ouverture d'un centre de contrôle technique".

ATTENTION, si votre centre était temporairement fermé, il faut choisir "Modification des données d'un centre déjà déclaré".

Si vous souhaitez déclarer la fermeture de votre centre, choisissez "Fermeture d'un centre de contrôle technique".

Si vous souhaitez modifier des informations d'un centre, choisissez "Modification des données d'un centre déjà déclaré".

Vous pouvez modifier :

- le ou les numéro(s) d'agrément de votre centre,

Déclaration CENTRE des contrôles techniques V2

- les informations de contact des consommateurs,
- les informations de contact de l'administration,
- le nom du centre,
- l'email du compte démarches-simplifiées à utiliser pour gérer le centre,
- le type de prestations effectuées par le centre,
- la réouverture du centre.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Ouverture d'un centre de contrôle technique
- Modification des données d'un centre déjà déclaré
- Fermeture d'un centre de contrôle technique

Points d'attention

- Vérifiez bien en haut à droite sur ce formulaire que vous êtes bien connectés sur Démarches-Simplifiées avec l'email associé à votre centre de contrôle technique.
- Une fois l'établissement créé dans la base "Prix des contrôles techniques", votre compte 'Démarches Simplifiées' sera le seul habilité à déposer un dossier pour ce centre.
- La raison sociale, l'adresse postale et les coordonnées de géolocalisation seront déterminées automatiquement à partir du SIRET de l'établissement. Si ces informations sont incorrectes, elles pourront être rectifiées ultérieurement en déposant un dossier de modification des données d'un centre déjà déclaré.
- Attention, concernant le changement d'adresse il est fortement recommandé de modifier son adresse sur <https://formalites.entreprises.gouv.fr> également.

Points d'attention

- Vérifiez bien en haut à droite sur ce formulaire que vous êtes bien connectés sur Démarches-Simplifiées avec l'email associé à votre centre de contrôle technique.
- Ne seront prises en considération que les déclarations réalisées avec le compte 'Démarches Simplifiées' habilité à déposer des dossiers au nom de l'établissement. Pour les centres dont les données ont été reprises du précédent portail de saisie des prix, le compte 'Démarches Simplifiées' habilité à déposer un dossier doit avoir comme identifiant l'adresse de messagerie qui était déclarée comme Email de contact du centre. Pour les centres créés à partir de 'Démarches Simplifiées', les comptes habilités à déposer des dossiers pour ces centres sont par défaut ceux qui ont été utilisés pour leur déclaration initiale.

INFORMATIONS SUR LE CENTRE

Numéro(s) d'agrément

Quel(s) type(s) d'agrément(s) avez-vous DÉJÀ DÉCLARÉ(S) ?

Dans le cas d'une modification de centre, saisissez ici le(s) numéro(s) d'agrément DÉJÀ DÉCLARÉ(S) sur le site.

Dans le cas d'une ouverture de centre, saisissez ici votre numéro d'agrément que vous n'avez pas encore déclaré sur le site.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Agrément pour les véhicules de type voitures particulières, 4x4, camionnette, camping-car, voitures de collection
- Agrément pour les 2, 3, 4 roues (2 roues de 50 à 125 cc, moto à partir de 125 cc, quads, voitures sans permis)

Numéro d'agrément du centre pour les véhicules de type voitures, 4x4, camionnette, camping-car

Merci d'inscrire le numéro d'agrément tel qu'il figure dans la notification préfectorale. Attention à bien distinguer les caractères semblables (S et 5, I et L, O et 0...)

Déclaration CENTRE des contrôles techniques V2

Numéro d'agrément du centre pour les 2, 3, 4 roues

Merci d'inscrire le numéro d'agrément tel qu'il figure dans la notification préfectorale. Attention à bien distinguer les caractères semblables (S et 5, I et L, O et 0...)

Informations de contact

Numéro de téléphone destiné aux consommateurs

Ce numéro sera rendu public sur le portail des consommateurs.

Adresse du site internet destiné aux consommateurs

Par exemple : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf>

Ce site sera rendu public sur le portail des consommateurs.

Email de contact destiné à l'administration

Cet adresse de messagerie ne sera pas rendue publique. Elle est susceptible d'être utilisée par l'administration pour, si nécessaire, entrer en relation avec le gérant du centre.

Prestations effectuées

Quelles sont les prestations de contrôle technique effectuées dans votre centre sur les véhicules de type voitures, 4x4, camionnettes, camping-cars?

Seules les prestations sélectionnées sur ce formulaire figureront sur le site public.

Toute nouvelle prestation déclarée doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration de prix.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Tout type de véhicule - ESSENCE
- Tout type de véhicule - DIESEL
- Tout type de véhicule - HYBRIDE
- Tout type de véhicule - ELECTRIQUE
- Tout type de véhicule - GAZ
- Tout type d'énergie - Voiture particulière
- Tout type d'énergie - 4 X 4
- Tout type d'énergie - Camionnette
- Tout type d'énergie - Camping-car (moins de 3,5 tonnes)
- Tout type d'énergie - Voiture de collection
- Voiture particulière - ESSENCE
- Voiture particulière - DIESEL
- Voiture particulière - HYBRIDE
- Voiture particulière - ÉLECTRIQUE
- Voiture particulière - GAZ

Déclaration CENTRE des contrôles techniques V2

- 4 X 4 - ESSENCE
- 4 X 4 - DIESEL
- 4 X 4 - HYBRIDE
- 4 X 4 - ÉLECTRIQUE
- 4 X 4 - GAZ
- Camionnette - ESSENCE
- Camionnette - DIESEL
- Camionnette - HYBRIDE
- Camionnette - ÉLECTRIQUE
- Camionnette - GAZ
- Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - ESSENCE
- Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - DIESEL
- Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - HYBRIDE
- Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - ÉLECTRIQUE
- Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - GAZ
- Voiture de collection - ESSENCE
- Voiture de collection - DIESEL
- Voiture de collection - HYBRIDE
- Voiture de collection - ÉLECTRIQUE
- Voiture de collection - GAZ

Quelles sont les prestations de contrôle technique effectuées dans votre centre sur les véhicules de type 2, 3, 4 roues ?

Si vous effectuez des prestations sur tous les véhicules de 2, 3, 4 roues, vous pouvez choisir "Contrôle technique de tous les véhicules de types 2 roues de 50 à 125 cc, motos > 125 cc, quads et voitures sans permis".

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Cyclomoteurs d'une cylindrée inférieure à 50 cm³
- Motocyclettes d'une cylindrée supérieure ou égale à 50 cm³
- Tricycles à moteurs et motocyclettes auxquelles est adjoint un side-car
- Quads
- Voiturettes dites "sans permis"
- Contrôle technique de tous les véhicules de type 2/3/4 roues

TYPE DE MODIFICATION DEMANDEE SUR UN CENTRE EXISTANT

Je souhaite ajouter un numéro d'agrément pour les véhicules de type 2, 3, 4 roues

Si vous souhaitez effectuer des prestations sur d'autres types de véhicules, il faut ajouter un numéro d'agrément pour votre centre.

Déclaration CENTRE des contrôles techniques V2

Par exemple si vous effectuez déjà des prestations sur les véhicules de type voitures, 4x4, camionnette, camping-car, vous pouvez ajouter un agrément pour les véhicules de type 2, 3, 4 roues.

Les véhicules de type 2, 3, 4 roues sont listés ici :

- 2 roues de 50 à 125 cc
- moto à partir de 125 cc
- quads
- voitures sans permis

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nouveau numéro d'agrément du centre pour les 2, 3, 4 roues (2 roues de 50 à 125 cc, moto à partir de 125 cc, quads, voitures sans permis)

Merci d'inscrire le numéro d'agrément tel qu'il figure dans la notification préfectorale. Attention à bien distinguer les caractères semblables (S et 5, I et L, O et 0...)

Ce numéro, propre à chaque centre de contrôle technique, figurera sur le portail des consommateurs.

Je souhaite ajouter un numéro d'agrément pour les véhicules de type voitures, 4x4, camionnette, camping-car

Si vous souhaitez effectuer des prestations sur d'autres types de véhicules, il faut ajouter un numéro d'agrément pour votre centre.

Par exemple si vous effectuez déjà des prestations sur les véhicules de type 2, 3, 4 roues, vous pouvez ajouter un agrément pour les véhicules de type voitures, 4x4, camionnette, camping-car.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nouveau numéro d'agrément du centre pour les véhicules de type voitures, 4x4, camionnette, camping-car

Merci d'inscrire le numéro d'agrément tel qu'il figure dans la notification préfectorale. Attention à bien distinguer les caractères semblables (S et 5, I et L, O et 0...)

Modification de numéro d'agrément

Je souhaite modifier le numéro d'agrément du centre pour les véhicules de type voitures, 4x4, camionnette, camping-car

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nouveau numéro d'agrément du centre pour les véhicules de type voitures, 4x4, camionnette, camping-car

Merci d'inscrire le numéro d'agrément tel qu'il figure dans la notification préfectorale. Attention à bien distinguer les caractères semblables (S et 5, I et L, O et 0...)

Je souhaite modifier le numéro d'agrément du centre pour les 2, 3, 4 roues (2 roues de 50 à 125 cc, motos à partir de 125 cc, quads, voitures sans permis)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Déclaration CENTRE des contrôles techniques V2

Nouveau numéro d'agrément du centre pour les 2, 3, 4 roues (2 roues de 50 à 125 cc, moto à partir de 125 cc, quads, voitures sans permis)

Merci d'inscrire le numéro d'agrément tel qu'il figure dans la notification préfectorale. Attention à bien distinguer les caractères semblables (S et 5, I et L, O et 0...)

Ce numéro, propre à chaque centre de contrôle technique, figurera sur le portail des consommateurs.

Modification des informations de contact

Je souhaite modifier les informations de contact des consommateurs

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nouveau numéro de téléphone destiné aux consommateurs

Nouvelle adresse du site internet destiné aux consommateurs

Je souhaite modifier les informations de contact de l'administration

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nouvel Email de contact destiné à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)

Cet adresse de messagerie ne sera pas rendue publique. Elle est susceptible d'être utilisée par l'administration pour, si nécessaire, entrer en relation avec le gérant du centre.

Je souhaite utiliser un autre compte Démarches-simplifiées (DS) pour administrer les données du centre

Cet identifiant est un email. Il s'agit de l'email rattaché au centre et habilité à déclarer un centre de contrôle technique, le fermer ou déclarer des tarifs par exemple.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Attention

Cette nouvelle adresse désignera le seul compte Démarches-simplifiées habilité à déposer des dossiers pour votre centre de contrôle technique.

Il vous appartient de vous assurer que l'adresse saisie est exacte, que le compte Démarches-simplifiées correspondant existe et que vous y avez accès.

Nouvel identifiant Démarches-simplifiées (DS) habilité à administrer les données du centre

Modification des prestations effectuées

Je souhaite supprimer les prestations effectuées sur les véhicules de type voitures, 4x4, camionnette, camping-car.

Déclaration CENTRE des contrôles techniques V2

ATTENTION ! La totalité des prestations effectuées sur les véhicules de type voitures, 4x4, camionnette, camping-car sera supprimée ainsi que les tarifs associés à ces prestations.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je souhaite modifier les prestations effectuées par mon centre de contrôle technique sur les véhicules de type voitures, 4x4, camionnettes, campings-cars

ATTENTION ! Vous devez déclarer LA TOTALITÉ des prestations effectuées sur les véhicules de type voitures, 4x4, camionnettes, campings-cars.

Il vous faudra ensuite déclarer les tarifs des nouvelles prestations sur le catalogue de prix.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je souhaite modifier les prestations effectuées par mon centre de contrôle technique sur les véhicules de type voitures, 4x4, camionnettes, campings-cars après ajout de mon numéro d'agrément

ATTENTION ! Vous devez déclarer LA TOTALITÉ des prestations effectuées sur les véhicules de type voitures, 4x4, camionnettes, campings-cars.

Il vous faudra ensuite déclarer les tarifs des nouvelles prestations sur le catalogue de prix.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quelles sont les prestations de contrôle technique effectuées dans votre centre pour les véhicules de type voitures, 4x4, camionnettes, campings-cars ?

Vous devez déclarer toutes vos prestations effectuées pour les véhicules de type voitures, 4x4, camionnettes, campings-cars.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Tout type de véhicule - ESSENCE

Tout type de véhicule - DIESEL

Tout type de véhicule - HYBRIDE

Tout type de véhicule - ELECTRIQUE

Tout type de véhicule - GAZ

Tout type d'énergie - Voiture particulière

Tout type d'énergie - 4 X 4

Tout type d'énergie - Camionnette

Tout type d'énergie - Camping-car (moins de 3,5 tonnes)

Tout type d'énergie - Voiture de collection

Voiture particulière - ESSENCE

Voiture particulière - DIESEL

Voiture particulière - HYBRIDE

Voiture particulière - ÉLECTRIQUE

Déclaration CENTRE des contrôles techniques V2

- Voiture particulière - GAZ
- 4 X 4 - ESSENCE
- 4 X 4 - DIESEL
- 4 X 4 - HYBRIDE
- 4 X 4 - ÉLECTRIQUE
- 4 X 4 - GAZ
- Camionnette - ESSENCE
- Camionnette - DIESEL
- Camionnette - HYBRIDE
- Camionnette - ÉLECTRIQUE
- Camionnette - GAZ
- Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - ESSENCE
- Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - DIESEL
- Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - HYBRIDE
- Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - ÉLECTRIQUE
- Camping-car (moins de 3,5 tonnes) - GAZ
- Voiture de collection - ESSENCE
- Voiture de collection - DIESEL
- Voiture de collection - HYBRIDE
- Voiture de collection - ÉLECTRIQUE
- Voiture de collection - GAZ

Je souhaite supprimer les prestations effectuées sur les 2, 3, 4 roues (2 roues de 50 à 125 cc, motos à partir de 125 cc, quads, voitures sans permis)

ATTENTION ! La totalité des prestations effectuées sur les 2, 3, 4 roues (2 roues de 50 à 125 cc, motos à partir de 125 cc, quads, voitures sans permis) sera supprimée ainsi que les tarifs associés à ces prestations.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Je souhaite modifier les prestations effectuées par mon centre de contrôle technique sur les véhicules de type 2, 3, 4 roues

ATTENTION ! Vous devez déclarer LA TOTALITÉ des prestations effectuées sur les véhicules de type :

- 2 roues de 50 à 125 cc
- Motos à partir de 125 cc
- Quads
- Voitures sans permis

Si vous effectuez des prestations sur tous les véhicules de 2, 3, 4 roues, vous pouvez choisir "Contrôle technique de tous les véhicules de types 2 roues de 50 à 125 cc, motos > 125 cc, quads et voitures sans permis".

Cochez la mention applicable

-

Déclaration CENTRE des contrôles techniques V2

Non

Je souhaite modifier les prestations effectuées par mon centre de contrôle technique sur les véhicules de type 2, 3, 4 roues après ajout de mon numéro d'agrément

ATTENTION ! Vous devez déclarer LA TOTALITÉ des prestations effectuées sur les véhicules de type :

- 2 roues de 50 à 125 cc
- Motos à partir de 125 cc
- Quads
- Voitures sans permis

Si vous effectuez des prestations sur tous les véhicules de 2, 3, 4 roues, vous pouvez choisir "Contrôle technique de tous les véhicules de types 2 roues de 50 à 125 cc, motos > 125 cc, quads et voitures sans permis".

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quelles sont les prestations de contrôle technique effectuées dans votre centre pour les véhicules de type 2, 3, 4 roues ?

Vous devez déclarer toutes vos prestations effectuées pour les véhicules de type 2, 3, 4 roues.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Cyclomoteurs d'une cylindrée inférieure à 50 cm³
- Motocyclettes d'une cylindrée supérieure ou égale à 50 cm³
- Tricycles à moteurs et motocyclettes auxquelles est adjoint un side-car
- Quads
- Voiturettes dites "sans permis"
- Contrôle technique de tous les véhicules de type 2/3/4 roues

Réouverture du centre

Je veux procéder à la réouverture de mon centre de contrôle technique.

ATTENTION, si vous choisissez la réouverture du centre, les prestations et les tarifs déclarés historiquement seront affichés sur le portail des consommateurs.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement, identifié par son SIRET, est désormais fermé.

Si vous cochez la case, l'établissement et ses données ne sont plus affichés sur le portail des consommateurs.

Si ultérieurement vous choisissez la réouverture du centre, les prestations et les tarifs déclarés seront à nouveau affichés sur le portail des consommateurs.

Si vous souhaitez arrêter un type d'activité, il vous faut uniquement supprimer les prestations concernées.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Déclaration CENTRE des contrôles techniques V2

ENGAGEMENT

Les données saisies sont exactes.

Les informations soumises sont exactes et seront, pour partie, rendues publiques sur les sites de la DGCCRF et du Ministère chargé de l'Économie.

Toute déclaration frauduleuse est passible de sanctions pénales.

Cochez la mention applicable

Oui

Non